



LE TAMBOUR

24 Décembre
2008

Compte-rendu du Conseil Municipal du 18 Décembre 2008

- ◆ Compétence tourisme : transfert à Morlaix Communauté. 11 voix pour, 1 contre et 7 bulletins blancs.
- ◆ Recensement de la population, du 15 Janvier au 14 Février. Création de trois emplois d'agents recenseurs (voir page 2). Unanimité.
- ◆ Décisions modificatives (modifications budgétaires). 11 voix pour, 5 contre et 3 bulletins blancs
- ◆ Admissions en non-valeur : créances anciennes non réglées (cantine scolaire et ordures ménagères). Unanimité.
- ◆ Mise en place de la P.V.R. (Participation pour Voirie et Réseaux). Au 1er Janvier 2009, les Communes, et non plus EDF, devront supporter le coût de toute demande d'extension du réseau électrique, charge à elles de se retourner vers le demandeur par le seul biais de la P.V.R. (Participation pour Voirie et Réseaux). Chaque opération sera ensuite examinée en Conseil Municipal. 10 voix pour, 8 contre et 1 bulletin blanc.
- ◆ Participations financières à l'école du Roudour, sollicitées auprès des Communes qui scolarisent des enfants au Roudour et qui ne possèdent pas d'école (Bolazec et Lannéanou). 18 voix pour et un bulletin blanc.
- ◆ Contrat « Enfance - Jeunesse » de la Caisse d'Allocations Familiales. Renouvellement de l'ancien Contrat « Temps Libre » pour 3 ans. Participation financière de la CAF pour des activités de loisirs à destination des jeunes (centre de loisirs, Conseil Municipal Jeunes...). Unanimité.
- ◆ Contrat d'assurances prévoyance du personnel. Unanimité.
- ◆ Installations classées : enquête publique du Gaec San Alar de Plouigneau pour l'extension d'un élevage porcin. 17 voix pour et 2 bulletins blancs.
- ◆ Projet d'implantation d'une station de méthanisation qui permettrait, entre autres, de régler le problème de l'élimination de boues de l'abattoir Tilly-Sabco qui sont traitées actuellement par épandage, d'éliminer d'autres catégories de déchets d'origine agricole provenant des environs et de les valoriser après transformation grâce à la production de chaleur et d'électricité. 18 voix pour (Tanguy MORVAN ne prenant pas part au vote).
- ◆ Soutien à la Poste : délibération (voir page 2). Unanimité.
- ◆ Bâtiments des haras et du centre équestre. Autorisation par 11 voix pour et 8 contre à vendre le centre équestre (84 825 €) et l'ensemble logement, gîte et écuries (127 000 €) sur la base de l'estimation réalisée par les Domaines.

Dans ce numéro :

Permanences du Maire et des Adjointes	2
Délibération de soutien à la Poste	2
Présentation des agents recenseurs	2
Divagation des chiens	2
Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat	2
Gros plan sur : « L'église dans les années 1920 - 1930 »	3
Associations et loisirs	3
Bonne année 2009 !	4
Les dates à retenir	4

Permanences du Maire et des Adjoint

Voici les prochaines permanences du Maire et des Adjoint, du vendredi 18 h au lundi 8 h, en cas de mariage, décès ou de circonstances graves (accident, sinistre...). Ils sont également présents en Mairie le samedi matin.

◆ Week-end du 2 au 5 Janvier : Paul UGUEN :

02.98.79.21.78 ou 06.25.41.26.40

◆ Week-end du 9 au 12 Janvier : Martine JAOUEN : 02.98.72.87.99 ou 06.18.59.22.66

◆ Week-end du 16 au 19 Janvier : Rémy LE MEUR : 02.98.72.81.44

Délibération de soutien à la Poste

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier du Parc Naturel Régional d'Armorique concernant le maintien des services publics notamment celui de la Poste dans les communes rurales faisant partie du Parc Naturel Régional d'Armorique ; il précise que Morlaix Communauté a déjà pris un certain nombre de dispositions.

Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le maintien des services publics en milieu

rural et particulièrement des services de la Poste à Guerlesquin. Le Conseil Municipal, par vote à bulletins secrets, à l'unanimité, demande instamment aux services de la Poste, dans le cadre du maintien des services publics en milieu rural, que soit préservé le temps actuel d'ouverture du bureau de Poste de Guerlesquin, dans l'intérêt des habitants de Guerlesquin et des alentours qui ne peuvent accepter de supporter l'éloignement géographique des bureaux de Poste.

Présentation des agents recenseurs



Le recensement de la population se déroulera du 15 Janvier au 14 Février. Trois agents recenseurs ont été recrutés pour accomplir cette mission : Marilyne LE ROY, Stéphanie PRIGENT et Nicolas HOUDELETTE.

Marilyne LE ROY, 28 ans, actuellement stagiaire en Mairie est domiciliée à Toul Mouded, Stéphanie PRIGENT, 34 ans, habite Ar Woarem et Nicolas HOUDELETTE, 41 ans, est domicilié Rue Ver. Il a été facteur remplaçant pendant plusieurs semaines

à la Poste de Guerlesquin.

Vous allez recevoir la visite des agents à votre domicile. Ils seront munis d'une carte officielle et sont tenus au secret professionnel. Ils vous remettront les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.

Divagation des chiens

Les employés communaux viennent de procéder à la plantation des fleurs d'hiver dans les parterres de la ville.

Ce travail est détruit par des chiens qui divagent dans les rues et ce malgré la menace qui pèse sur les propriétaires de voir leur animal emmené au Chenil de

Taulé dont les frais sont à leur charge. Les employés communaux ont déjà procédé à plusieurs captures. Afin d'éviter ces désagréments, nous demandons aux maîtres de faire preuve de respect et de civisme et de garder leur chien à leur domicile ou à l'attache.

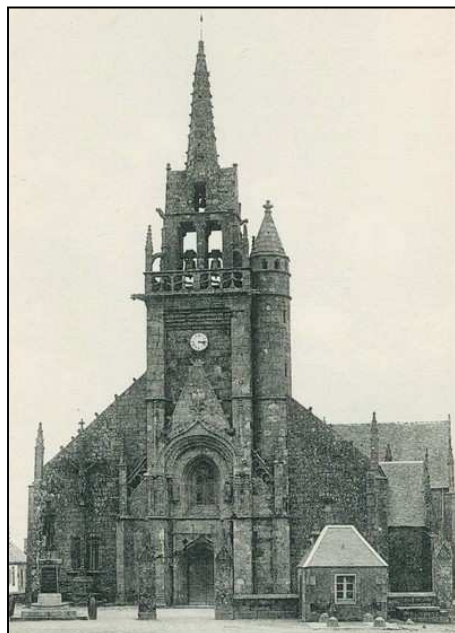
Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat : permanences



Morlaix Communauté dispose au sein de ses services d'une Mission OPAH. La Mission OPAH et le Pact Arim sont partenaires, missionnés pour apporter aux propriétaires occupants ou bailleurs des conseils gratuits et personnalisés, des réponses concrètes et offrir l'opportunité de réaliser des projets. Les subventions pour les propriétaires occupants sont soumises à conditions de ressources, ce qui n'est pas le cas pour les bailleurs et investisseurs. Elles peuvent porter sur de la rénovation complète, de la transformation de locaux en logement ou sur des travaux de mises aux normes. Les demandes doivent être déposées avant travaux. Les prochaines permanences se

tiendront en Mairie les lundis 26 Janvier, 23 Février et 23 Mars, de 8 h 30 à 10 h. Des dépliants d'information sont disponibles en Mairie. **Pour tout renseignement : service OPAH au 02.98.15.32.32.**

Gros plan sur... « L'église dans les années 1920 - 1930 »



Le monument aux morts a été inauguré le 11 Juin 1922 ; Il était alors placé devant l'église puis déplacé en 1985 sur le côté, contre la maison paroissiale dans le cadre de l'aménagement des abords de l'église. On distingue à l'arrière du monument aux morts et contre la façade de l'église la croix qui se trouve aujourd'hui au Champ de Bataille. Elle a été remplacée par une nouvelle croix comportant une piéta, vestige du calvaire d'origine qui composait autrefois l'enclos paroissial avec l'ossuaire et la chapelle funéraire Ste Barbe, démolis lors des travaux d'agrandissement de l'église en 1859. Le petit local que l'on voit devant l'église abritait la bascule municipale. A proximité, se trouve une estrade de pierre qui a d'ailleurs été conservée. Elle permettait au Tambour de Ville de faire ses annonces le jour du marché et le dimanche après la messe.

Afin de continuer à alimenter cette rubrique du Tambour, nous sommes à la recherche de photos anciennes : groupes, Guerlesquin autrefois, photos de classes, de fêtes... Les photos sont scannées et aussitôt rendues à leur propriétaire. Merci de votre contribution !

Associations et loisirs

Dernières nouvelles du Tennis de Table

Michel KERGUINDUFF et Robert LEDUC ont organisé pour les CM1 et CM2 du Roudour sept séances d'initiation dont deux avec Christophe LAGADEC, professeur Diplômé d'Etat. Ils ont terminé leur dernière séance du 18 Décembre par un petit tournoi.

Bonnes retombées pour le club puisque déjà quatre écoliers sont venus rejoindre le Tennis de Table Guerlesquinais.



Arbre de Noël de l'Amicale des Communaux de Guerlesquin



L'organisation du vide-grenier de Septembre avait pour but de financer un arbre de Noël pour les enfants des employés communaux de Guerlesquin.

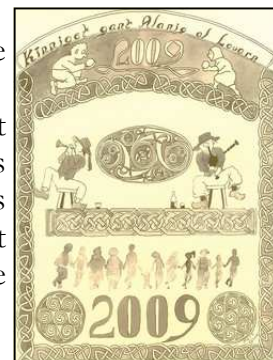
Ils étaient tous invités Samedi 20 Décembre à se retrouver autour du Père Noël qui leur a distribué, dans la tradition, des cadeaux.

Un goûter puis un repas avec l'ensemble des employés ont clôturé cette première édition.

Alanig al Louarn : sortie du calendrier 2009

L'association culturelle bretonne propose chaque année un calendrier tout en Breton afin de financer ses différentes actions en faveur de la langue et de la culture bretonnes.

Cette année, Alanig al Louarn a choisi des proverbes et expressions sur le thème des fêtes et pardons, illustrés des dessins de Marc FERON, membre de l'association. L'ensemble des textes est traduit en fin de calendrier. Vous les trouverez en dépôt-vente au tarif de 8 € dans les commerces suivants : Boulangerie Guérin, Bar-restaurant les Baladins, Florève, Presse et cadeaux Pene, Bar Le Bellassis, Crêperie du Martray, Anaïs, Tavarn an Toll Toul, Boulangerie Geffroy, Le Puits de Jeanne à Plouégat-Moysan, Skol Vreizh à Morlaix.



MAIRIE de GUERLESQUIN

Place Martray
BP 14
29650 GUERLESQUIN

Téléphone : 02 98 72 81 79
Télécopie : 02 98 72 90 64
E-mail : guerlesquin@wanadoo.fr
Site Internet : www.guerlesquin.fr



Bonne et heureuse année 2009 !



EDITION ET PRODUCTION :
MAIRIE DE GUERLESQUIN

DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION :
PAUL UGUEN, MAIRE
DEPÔT LEGAL :
7 FÉVRIER 2003



Les dates à retenir

Mercredi 31 Décembre : Soirée de la Saint Sylvestre
par le restaurant des Monts d'Arrée - Halles

Judi 1er Janvier : Bonne Année !

Mardi 6 Janvier

- ♦ **De 9 h 30 à 12 h** : Permanence de M. INIZAN,
Assistant social, sur rendez-vous au
02.98.88.99.90 - Mairie
- ♦ **De 14 h à 17 h** : Permanence de la Mission
Locale, sur rendez-vous au 02.98.15.15.50 -
Mairie

Lundi 12 Janvier à 18 h : Conseil Municipal Jeunes -
Mairie

Du 15 Janvier au 14 Février : Recensement de la
population

Vendredi 23 Janvier : Collecte des encombrants par
Morlaix Communauté - Inscriptions une semaine avant
le ramassage au 02.98.15.25.24

Samedi 24 Janvier à 14 h : Galette des rois de la
Fnaca - Salle des Aînés

Dimanche 25 Janvier : Spectacle de l'école du
Roudour - Salle ar Blijadur

Lundi 26 Janvier de 8 h 30 à 10 h : Permanence de
l'OPAH - Mairie

Samedi 31 Janvier : Sainte Barbe des pompiers - Salle
ar Blijadur

Lundi 2 Février à 13 h 30 : Concours de belote de la
Fnaca - Halles

Mardi 6 Janvier

- ♦ **De 9 h 30 à 12 h** : Permanence de M. INIZAN,
Assistant social, sur rendez-vous au
02.98.88.99.90 - Mairie
- ♦ **De 14 h à 17 h** : Permanence de la Mission
Locale, sur rendez-vous au 02.98.15.15.50 -
Mairie